

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, Éthiopie B.P. 3243 Tél: (251 – 11) 551 38 22 Télécopie (251 –11) 551 93 21, (251-11) 5514227
Courriel: situationroom@africa-union.org

INITIATIVE DE SOLIDARITÉ AFRICAINE

**SYNTHÈSE DES DOMAINES PRIORITAIRES DES BESOINS
DES PAYS EN SITUATION POST-CONFLIT**

SYNTHÈSE DES DOMAINES PRIORITAIRES DES BESOINS DES PAYS EN SITUATION POST-CONFLIT

I. INTRODUCTION

1. Ce bref document est élaboré dans le cadre de l'Initiative de solidarité africaine (ISA), lancée par l'UA et qui vise, entre autres, à mobiliser un soutien accru, en particulier au niveau de l'Afrique, aux efforts de reconstruction et de développement post-conflit sur le continent. L'ISA encourage des contributions/engagements en nature, mais aussi financiers (dans la mesure du possible).

II. CONTEXTE

2. Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du Cadre d'action pour la reconstruction et le développement post-conflit (RDPC), la Commission de l'UA, à travers le Département Paix et Sécurité, a organisé des missions d'évaluation multidisciplinaires dans les pays suivants : Burundi, République centrafricaine, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Libéria, Sierra Leone, Soudan et Soudan du Sud. Ces missions d'évaluation ont abouti à l'identification de domaines prioritaires pour un soutien possible à apporter par d'autres États membres.

III. SUGGESTIONS POUR L'ANNONCE DE CONTRIBUTIONS ET LA FORMULATION D'ENGAGEMENTS

3. Bien que le principal forum d'annonces de contributions sera la Conférence de solidarité africaine (CSA), qui vise à pour soutenir les efforts de reconstruction et de développement post-conflit en Afrique, les pays africains, les organisations et institutions africaines compétentes, le secteur privé et d'autres acteurs sont encouragés à apporter et à accroître leur soutien aux pays africains en situation post-conflit. Cet appui, à travers la plateforme de l'ISA, viendra en complément au soutien des partenaires au développement à la reconstruction et au développement post-conflit.

4. L'ISA encourage et promeut l'assistance et la contribution émanant des pays africains, des organismes paraétatiques, d'organisations et institutions compétentes, d'Africains nantis, du secteur privé, d'universités, de la Diaspora, de la société civile, d'experts à titre individuel et d'associations professionnelles.

5. Le résumé ci-dessous reflète les principaux besoins prioritaires généralement communs aux pays en situation post-conflit. Il est structuré en termes de secteurs/thèmes ou domaines.

(i) Secteur de la sécurité:

- renforcement des capacités des forces de sécurité;

- soutien aux programmes DDR et SSR ;
- stabilisation des zones frontalières; et
- soutien aux initiatives bilatérales /sous-régionales et régionales de consolidation de la paix et de la sécurité.

(ii) Réconciliation nationale/consolidation de la paix:

- soutien technique et financier en vue du renforcement des processus de réconciliation;
- soutien au dialogue politique et aux initiatives de promotion de l'unité nationale ; et
- soutien aux efforts régionaux de consolidation de la paix, y compris avec les pays voisins.

(iii) Agriculture:

- soutien technique et financier à la relance et à la croissance de la production agricole et à la revitalisation des zones rurales, avec notamment pour objectif la réduction de la pauvreté;
- soutien au développement de l'élevage, au renforcement de l'agriculture familiale et de la sécurité alimentaire, à la réforme de la législation foncière, à la mise en place de structures de commercialisation en milieu rural ; et
- renforcement de l'accès des femmes au crédit et aux intrants.

(iv) Infrastructures et énergie:

- soutien technique et financier pour permettre d'élargir et de moderniser les principales infrastructures dans tous les domaines;
- développement des nouvelles technologies de l'information;
- soutien au développement de l'approvisionnement énergétique par le biais de partenariats public-privé; et
- soutien à la mise en place de programmes d'électrification rurale.

(v) Aspects humanitaires et renforcement des moyens de subsistance:

- renforcement de la prestation de services de base, y compris l'assainissement et l'accès à l'eau potable;
- appui alimentaire et fourniture d'autres services dans les camps des personnes déplacées;
- soutien technique et financier à la création d'opportunités d'emploi, en particulier pour les ex-combattants et les jeunes dans les zones rurales; et
- soutien financier aux autres victimes de conflits.

(vi) Gouvernance et état de droit:

- renforcement des capacités du système judiciaire (formation, mise à disposition d'expertise, infrastructures, etc.);
- réforme du secteur public;
- soutien à travers la formation/ l'échange d'expériences, pour accroître les capacités des Parlements nationaux; et
- soutien à la lutte contre la corruption à travers le renforcement des capacités des organes de lutte contre la corruption.

(vii) Secteurs socio-éducatifs:

- soutien technique et financier en vue de la reconstruction du système sanitaire;
- renforcement des capacités des travailleurs du secteur de la santé;
- soutien financier aux programmes de santé;
- soutien technique et financier à la sensibilisation, au traitement et aux soins pour les victimes du HIV/SIDA ;
- soutien au renforcement des capacités du personnel enseignant;
- soutien aux programmes d'alphabétisation pour les jeunes qui sont hors du système éducatif;
- soutien technique et financier aux institutions de formation professionnelle;

- soutien technique et partage d'expériences pour la réforme des programmes scolaires et l'amélioration de la qualité globale de l'éducation;
- soutien financier pour améliorer le recrutement et la rétention d'enseignants qualifiés; et
- mise à disposition des manuels scolaires.

(viii) Développement des jeunes:

- soutien à travers des programmes d'échanges de jeunes;
- programmes novateurs pour lutter contre le chômage des jeunes;
- soutien aux programmes de renforcement des capacités des jeunes sans instruction, en particulier en milieu rural;
- soutien aux jeunes par le biais de l'octroi de bourses d'études;
- soutien à l'amélioration de l'éducation civique des jeunes;
- soutien à travers l'assistance technique (conseillers et formation) pour relever les défis auxquels la jeunesse est confrontée;
- financement de programmes DDR pour les jeunes;
- soutien financier à la mise en œuvre d'initiatives d'autonomisation des jeunes; et
- soutien pour les enfants victimes de la traite des êtres humains, afin de les réhabiliter et de les réintégrer dans la société.

(ix) Genre/femmes:

- soutien à la création de fonds spéciaux pour l'assistance médicale, psychosociale et juridique aux femmes victimes de conflits;
- soutien pour le lancement des programmes de micro-finance ciblant les femmes; et
- soutien technique pour accroître la participation politique des femmes à la prise de décision.

(x) Renforcement du secteur privé:

- échanges d'expériences entre les acteurs du secteur privé des pays post-conflit et ceux d'autres secteurs privés africains;
- soutien pour améliorer les capacités des agences de promotion des investissements;
- soutien technique et financier à la conception et à la mise en œuvre de partenariats public/privé pour des programmes de développement; et
- partage d'expériences sur les modalités de dialogue avec le secteur privé, à travers la création de mécanismes de consultation Etats/secteur privé.

(xi) Macro-économie:

- soutien pour approfondir l'utilisation des services bancaires dans l'économie;
- programmes d'échange d'expériences et d'informations, afin de perfectionner les différentes dimensions de politique macro-économique (politiques fiscale et monétaire);
- soutien à la mobilisation de l'appui des partenaires internationaux (allègement de la dette, mobilisation de subventions et de prêts à des conditions avantageuses); et
- soutien à la diversification économique, y compris la pleine utilisation des potentiels existants.

(xii) Renforcement et développement des capacités:

- soutien à travers l'accès à des établissements de formation gratuite et/ou des ressources pour le renforcement des capacités et la formation professionnelle; et
- échange de professionnels, détachement d'une expertise à court terme et partage de bonnes pratiques.

**Pour de plus amples informations, prière de contacter le
Département Paix et Sécurité
Commission de l'UA
Addis Abéba, Ethiopie**